

Au contraire

Un antonyme (contraire) est un mot qui s'oppose à un autre par le sens. Aussi banal puisse-t-il paraître, le phénomène de l'**antonymie** ménage des subtilités. Cette opposition sémantique peut subrepticement se manifester de trois façons :

1. Les contraires **récioproques** (relation inverse)

Ex. : *donner/prendre, acheter/vendre*

Ces mots fonctionnent généralement par paires.

2. Les contraires **complémentaires** ou logiques, la négation de l'un entraîne l'autre.

Ex. : *masculin/féminin, vie/mort*

Il ne peut y avoir de milieu entre les deux.

3. Les contraires **implicitement gradués** : la négation de l'un n'entraîne pas l'autre.

Ex. : *bon/mauvais, cher/bon marché*

Par exemple, une soupe peut être bonne, mauvaise, mais aussi elle peut avoir d'autres « valeurs » : ne goûte rien, passable, neutre, etc.

La maîtrise des antonymes révèle un certain esprit logique et contribue à l'enrichissement du vocabulaire. Par exemple, il est plus élégant d'affirmer qu'en amour il faut être **éclectique** plutôt que **n'être pas exclusif**. La négation constitue une façon plate d'exprimer un contraire.

Trouvez l'antonyme de chacun des mots suivants en indiquant le type de relation pour chacune des paires :

homme, inflammable, maigre, dédouaner, hôte et thèse.

Source : *Omelette frites... et bien d'autres fiches linguistiques et terminologiques*. LEBLANC, Benoît ; TOUSIGNANT, Claude.